



## Inauguration du centre de services des Îles-de-la-Madeleine



Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, inaugurerait, le 28 août dernier, le Centre de services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation situé à Cap-aux-Meules, aux îles-de-la-Madeleine, en présence de son épouse et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Yvon Vallières, ainsi que de la ministre des Affaires municipales et des Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mme Nathalie Normandeau.

Le bâtiment récemment modernisé, au coût de 5,4 millions de dollars, réunit principalement, sous un même toit, les services professionnels et techniques offerts par le MAPAQ et destinés à l'industrie des pêches, de l'aquaculture, de l'agriculture et de l'alimentation.

L'inauguration du Centre marque un tournant en instaurant une approche intégrée des services gouvernementaux offerts aux entreprises et aux industries engagées dans la production bioalimentaire aux îles-de-la-Madeleine.

## Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique

lancé le 12 juillet dernier, le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (PSDAB) est un nouvel outil de développement en production biologique destiné aux regroupements de producteurs et aux intéressés de ce secteur agricole. À l'aide de ce programme, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entend soutenir l'essor de l'agriculture biologique au Québec.

La production biologique est un secteur en constante progression. Elle doit cependant relever des défis tant sur le plan de l'adaptation technologique que sur celui de la mise en marché. De plus, les besoins en matière de transfert de connaissances et de savoir-faire demeurent importants.

Pour répondre à ces besoins, et en accord avec les clientèles consultées, le Programme prend appui sur les axes du *Plan stratégique du secteur des aliments biologiques du Québec (2004-2009)* de la Filière biologique du Québec. Le Programme comporte deux volets: «Appui à l'adaptation technologique

et au transfert du savoir-faire pour les exploitations biologiques ou en transition» et «Appui à la mise en marché des produits biologiques et au maintien de la reconnaissance de l'appellation sur les marchés occupés ou en développement».

### Lancement du premier appel de projets

Afin de mieux définir les actions et d'orienter les projets en fonction des priorités établies en collaboration avec le milieu, le nouveau programme fonctionnera par appel de projets. Il est également important de se rappeler que ce programme soutient en premier lieu la réalisation de projets collectifs et concertés. Mentionnons que le premier appel de projets a été effectué le 29 août dernier. Il est à noter que les deux volets du Programme sont visés par le présent concours.

### Date à retenir

Les personnes intéressées ont jusqu'au vendredi 29 septembre 2006, à 16 h, pour soumettre leurs projets au secrétariat du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique:

Il ne vous reste que 85 jours...

pour nous faire parvenir votre demande de remboursement de taxes foncières agricoles pour les années 2006 et 2007 d'ici au 30 novembre 2006.

Pour de plus amples renseignements:  
**1 866 822-2140**

### Le saviez-vous ?

#### Au Québec, la production agricole est intimement liée à la transformation

Au Québec, la production agricole est très liée à l'industrie de la transformation. Environ 73% des recettes agricoles proviennent directement de la vente aux transformateurs québécois, tandis que 8% proviennent des ventes de produits frais au réseau de distribution, le reste des ventes se faisant à l'extérieur du Québec. En d'autres mots, la production agricole est largement transformée au Québec.

En comparaison, dans le reste du Canada, environ 43 % des recettes du marché proviennent directement de la vente aux transformateurs canadiens tandis que 5 % proviennent des produits frais vendus à la distribution.

Source: MAPAQ.

Secrétariat du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique  
Direction de l'innovation scientifique et technologique  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
200, chemin Sainte-Foy, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone: 418 380-2100, poste 3563  
Télécopieur: 418 380-2162  
Courriel: psdab@mapaq.gouv.qc.ca

De plus amples renseignements sur le Programme, de même que le guide administratif et les formulaires nécessaires pour le dépôt des projets sont disponibles dans le site Internet du Ministère, à l'adresse suivante:

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/agrbiologique.htm>

**Agriculture, Pêcheries**

**et Alimentation**

**Québec**

[www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)